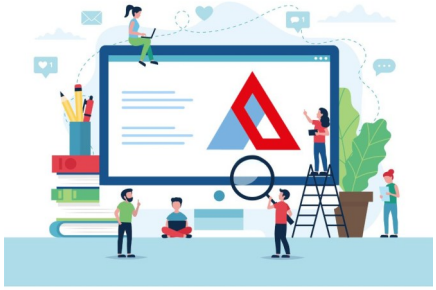
MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS
Liberté
Égalité
Fraternité

PLACE
PLATEFORME DES ACHATS
DE L'ÉTAT



La bourse à la cotraitance

Mode d'emploi

La bourse à la cotraitance est un outil de mise en relation pour faciliter la création de groupements momentanés d'entreprises (GME) de compétences et/ou de moyens.

Toute entreprise enregistrée sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) peut indiquer, pour une consultation spécifique, être intéressée pour être cotraitant dans le cadre d'un GME.

Inscription

L'inscription sur la PLACE est gratuite
https://www.marches-publics.gouv.fr

- Avec son numéro SIREN/SIRET.
- Ce compte permet ensuite d'accéder à d'autres services (alertes, réponse électronique …)

L'inscription à la bourse à la cotraitance est confidentielle

- Seules les entreprises intéressées par un GME sur le marché concerné ont connaissance des autres partenaires potentiels.
- Les contacts entre les entreprises se font hors PLACE et les entités publiques n'ont pas accès aux informations de prise de contact.

La démarche

❶Je repère,

une consultation qui m'intéresse

❷Je regarde,

si d'autres entreprises sont déjà inscrites à la bourse à la cotraitance sur cette consultation :

Bourse à la cotraitance

❸Je m'authentifie,

ou je crée mon compte si je ne suis pas déjà inscrit(e) sur PLACE

❹Je m'inscris à la bourse à la cotraitance,

pour le marché qui m'intéresse

Je précise :

- **ce que je peux apporter au marché**
- **ce que je recherche comme type** de cotraitant
- **mes coordonnées pour être contacté**

❺Mon inscription,

est enregistrée sur PLACE

- Mon entreprise est la 1ère inscrite.
- Plusieurs entreprises dont la mienne sont inscrites.

❻Je peux consulter,

la liste des entreprises qui recherchent un cotraitant pour cette consultation et leurs coordonnées.

Une carte permet de repérer l'implantation géographique des entreprises inscrites pour ce GME

Maquette BCOM
@DAE